



Luxembourg, le 16 mai 2019

Heure d'actualité au sujet de la
politique climatique du Gouvernement

Dépôt : Marc GOERGEN



Résolution

La Chambre des Députés

- Vu les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- Considérant l'Accord de Paris signé et adopté par le Grand-Duché du Luxembourg
- Constatant l'engagement citoyen dans la lutte contre le réchauffement climatique
- Souhaitant promouvoir la transparence et la participation citoyenne dans la lutte contre le réchauffement climatique

Décide

- De former une commission spéciale selon l'article 21 (1) du règlement de la Chambre pour formuler une réponse luxembourgeoise au réchauffement climatique.
- De charger cette commission d'élaborer un rapport avec des propositions pour contrer la crise climatique.
- D'inviter cette commission à organiser des auditions publiques avec les acteurs concernés par la crise climatique.



Marc Goergen